

MESURE

3

Mettre fin aux dispositifs de flicage disproportionnés

La sécurité ne se résume ni à un tableau Excel, ni à une badgeuse et encore moins à une empreinte digitale sur une pointeuse.

Pourtant, au cours de la mandature écoulée, sous couvert de cette sécurité qui ne dupe pourtant aucun ICNA, **la DSNA a franchi un cap inédit dans la mise sous surveillance des contrôleurs.**

Cette logique de surveillance massive, espérée de longue date par notre administration centrale, a pu se concrétiser pendant le protocole 2024 en s'appuyant sur une instrumentalisation injustifiée d'un rapport du BEA et le silence coupable du syndicat majoritaire qui a laissé passer sans réellement s'opposer à ce qu'il feignait juger inacceptable.



Pourtant, l'ensemble des contrôles réalisés suite au rapport n'a jamais mis en évidence de problème structurel nécessitant un tel arsenal. Le rapporteur du Sénat lui-même a reconnu que la DSNA avait poussé le zèle trop loin, **imposant des dispositifs biométriques vécus par les agents comme une marque de défiance et de mépris.**

Et la fuite en avant continue : badge sur position (SAPC), micro d'ambiance (AVRE)... Autant de projets programmés pour être déployés au lendemain des élections professionnelles si le statu quo perdure. **Ces dispositifs n'améliorent ni la sécurité ni la qualité du service rendu, mais ils dégradent la confiance. L'UNSA-ICNA refuse que la surveillance et la suspicion deviennent un mode de management.**

NOS REVENDICATIONS

L'UNSA-ICNA revendique :

- L'abandon définitif des projets de badge sur position et de micro d'ambiance.
- L'abrogation des dispositifs biométriques pour les contrôles de présence.